

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 7 février 2022 à 19 h par vidéoconférence.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2022-026 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 7 février 2022. Il est 19 h 02.

ADOPTÉ

2 personnes présentes dans la salle virtuelle.

2022-027 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE JANVIER 2022

- 1 FB.40 Projet partenaires pour la réussite éducative en Estrie
Journées de la persévérance scolaire

2022-028 CORRESPONDANCES DE JANVIER 2022

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de janvier 2022 soient reçues.

ADOPTÉ

2022-029 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 janvier 2022, ainsi que la séance extraordinaire du 24 janvier 2022 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

ADOPTÉ

**2022-030 ADOPTION - POLITIQUE DE PLANIFICATION
STRATÉGIQUE, DU PROCESSUS, DU CONTRÔLE ET DU
SUIVI BUDGÉTAIRE**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adopte la politique de planification stratégique, du processus, du
contrôle et du suivi budgétaire datée du 7 février 2022. **ADOPTÉ**

**2022-031 ADOPTION PLAN D'ACTION SUR LE PROCESSUS
BUDGÉTAIRE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adopte le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandation
de la vice-présidence à la vérification – Commission municipale du Québec suite
à l'audit sur le processus budgétaire préparé par le directeur général David
Fournier ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin. **ADOPTÉ**

2022-032 RENOUVELLEMENT – ENTENTE CROIX-ROUGE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin
soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer la lettre d'entente pour le
service aux sinistrés de la Croix-Rouge pour une durée de trois ans au coût de :

2021-2022	0.17 \$ per capita
2022-2023	0.18 \$ per capita
2023-2024	0.18 \$ per capita

ADOPTÉ

2022-033 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte
général du mois de janvier au montant de 694 134.33 \$ (444 863.09 \$ par
chèque et 249 271.24 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures
de déboursés du compte salaire du mois de janvier au montant de 81 485.39 \$
soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2022-034 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2022

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseil autorise les dépenses incompressibles d'un montant total
de 5 321 546 \$ décrites à l'annexe "A" joint à la présente résolution pour en faire
partie intégrante pour l'année 2022, les membres du conseil ayant reçu copie. **ADOPTÉ**

**2022-035 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – VÉRIFICATEUR
EXTERNE – 2022, 2023 ET 2024**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le greffier-trésorier Bruno Poulin soit autorisé à procéder à l'appel d'offres
pour la vérification externe pour les années 2022-2023 et 2024. **ADOPTÉ**

**2022-036 AUTORISATION DÉPÔT DE PROJET AU PROGRAMME
FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES
COMMUNAUTÉS**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier soit autorisé à déposer pour et au nom
de la Ville, le projet d'accessibilité au Centre Culturel au Programme du Fonds
canadien de revitalisation des communautés. **ADOPTÉ**

**2022-037 AUTORISATION DÉPÔT DE PROJET AU PROGRAMME
FONDS POUR LE TRANSPORT ACTIF**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier soit autorisé à déposer pour et au nom
de la Ville, le projet de trottoir piste cyclable au Programme du Fonds pour le
transport actif. **ADOPTÉ**

**2022-038 VALEUR ASSURABLE – GARAGE MUNICIPAL – 213
BILODEAU**

CONSIDÉRANT le mauvais état du garage municipal situé au 213 rue Bilodeau.

CONSIDÉRANT que la Ville procède présentement à la réfection du nouveau
garage municipal.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville demande à la MMQ de baisser la valeur assurable de 1 219 556 \$ à
500 000 \$. **ADOPTÉ**

**2022-039 DEMANDE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE – ERNEST-
PROVENCHER**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
QUE la rue constituée du lot 6 483 797 du cadastre du Québec porte le nom de
Ernest-Provencher et qu'une demande d'autorisation en ce sens soit acheminée
à la Commission de toponymie pour fin d'approbation. **ADOPTÉ**

**2022-040 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – VALORISATION DES
BOUES – STATION D'ÉPURATION**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier et le greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la valorisation des boues de la station d'épuration pour les années 2022 à 2027. **ADOPTÉ**

2022-041 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES – ICI ET MULTI-LOGEMENTS

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier et le greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la fourniture de conteneur, la collecte et le transport des matières recyclables pour les ICI et multi-logements pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 décembre 2024. **ADOPTÉ**

2022-042 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – TRAVAUX ASPHALTAGE 2022

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur des travaux publics, Paul St-Cyr ainsi que le greffier-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour les travaux d'asphaltage de l'année 2022. **ADOPTÉ**

2022-043 ADJUDICATION DE CONTRAT – MB VERDURE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat à MB Verdure pour l'entretien des terrains de soccer pour l'été 2022, pour un montant de 15 000 \$, conformément à l'offre de service de MB Verdure. **ADOPTÉ**

2022-044 ABROGATION – RÉOLUTION 2022-008 – ADJUDICATION DE CONTRAT – MODULES DE JEUX POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AU PARC RIVE-SUD - GO-ÉLAN

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville abroge la résolution 2022-008 l'adjudication de contrat – modules de jeux pour personnes à mobilité réduite au parc Rive-Sud – Go-Élan. **ADOPTÉ**

2022-045 ADJUDICATION DE CONTRAT – MODULES DE JEUX POUR PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE AU PARC RIVE-SUD – GO-ÉLAN

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois offres.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture de jeux pour personnes à mobilité réduite au Parc-Rive sud soient :

- Balançoire adaptée;
- Pépinière accessible en fauteuil roulant;
- L'accès bus en fauteuil roulant et
- Siège accessible aux enfants et adultes à mobilité réduite

Et l'installation de tous les modules de jeux incluant les modules fournis par d'autres fournisseurs à la compagnie Go-Élan, pour un montant de 21 625.77 \$, excluant les taxes. **ADOPTÉ**

2022-046 ADJUDICATION DE CONTRAT – MOBILIER URBAIN – PARC-RIVE-SUD

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture de mobiliers urbains pour personnes à mobilité réduite au Parc-Rive sud soient

- 1 Table de ping pong et
- 2 Tables à pique-nique.

à la compagnie Béton Bycon Inc., pour un montant de 10 663.93 \$, incluant les taxes, le transport et l'installation. **ADOPTÉ**

2022-047 ADJUDICATION DE CONTRAT – MOBILIER URBAIN – PARC-RIVE-SUD

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture de mobiliers urbains pour personnes à mobilité réduite au Parc-Rive sud soient

- 4 chaises longues.

à la compagnie Jansen Industrie, pour un montant de 10 893.88 \$, incluant les taxes, le transport et l'installation. **ADOPTÉ**

2022-048 AUTORISATION AFFICHAGE – POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur général David Fournier soit autorisé à procéder à l'affichage du poste d'inspecteur en bâtiment et environnement. **ADOPTÉ**

2022-049 NOMINATION JEAN MAILHOT - ORH

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE monsieur Jean Mailhot soit nommé représentant de la Ville de East Angus auprès de l'Office Régional d'Habitation du Haut-Saint-François, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2022.

ADOPTÉ

2022-050 DEMANDE AU MTQ – DROIT DE PASSAGE DES QUADS SUR LA ROUTE 214

CONSIDÉRANT le nombre important de développement domiciliaire ne permettant plus aux quadistes de circuler à plusieurs endroits dans la Ville de East Angus;

CONSIDÉRANT que les véhicules hors route doivent traverser la route 112 dans une zone de 90 km/h et que leur sécurité est mise à risque;

CONSIDÉRANT qu'il serait plus sécuritaire de circuler sur la route 214 étant donné la vitesse moins élevée (50 km/h) et pour des raisons de sécurité.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville demande au MTQ que les véhicules hors routes soient autorisés à circuler sur la route 214 du Pont Taschereau au 215, rue Angus Sud.

QUE David Fournier, directeur général soit autorisé à déposer les documents relatifs à la demande pour une nouvelle circulation de véhicules hors route sur chemin public.

ADOPTÉ

2022-051 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élus de l'**Estrie** ont placé, depuis **17 ans**, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE les **élus de l'Estrie**, via la Table des MRC de l'Estrie, ont réitéré parmi les actions à prioriser pour la prochaine année, celle de contribuer à la persévérance scolaire, la réussite académique et la poursuite des études supérieures dans une optique de rehaussement des capacités personnelles, d'égalité des chances, et de recherche et d'occupation d'emplois de qualité;

CONSIDÉRANT QUE le Québec entier fait face à une crise sans précédent due à la pandémie de COVID-19 et que les impacts sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants sont nombreux, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'**Estrie**, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'**Estrie** sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore **20,7 %** de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE le **Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie** organise, du 14 au 18 février 2022, la 13^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « Merci d'être porteur de sens ». Cette édition 2022 sera l'occasion de remercier tous les acteurs qui contribuent à donner un sens au parcours scolaire des jeunes par leurs gestes, leurs mots, leurs conseils;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

Il est unanimement résolu

DE PROCLAMER les 14, 15, 16, 17 et 18 février 2022 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

D'appuyer le **Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie** et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé et des services sociaux, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires – afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De faire parvenir une copie de cette résolution au **Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie**. **ADOPTÉ**

2022-052 ADOPTION RÈGLEMENT 821 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE EAST ANGUS

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 821 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la ville de East Angus » soit adopté. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2022-053 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 28.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédits disponibles

Numéro	Nom
2022-032	Renouvellement – Entente Croix-Rouge
2022-033	Approbation des comptes
2022-034	Dépenses incompressibles 2022
2022-043	Adjudication de contrat – MB Verdure
2022-045	Adjudication de contrat – Modules de jeux pour personnes à mobilité réduite au parc Rive-Sud – Go-Élan
2022-046	Adjudication de contrat – Mobilier urbain – Parc Rive-Sud
2022-047	Adjudication de contrat – Mobilier urbain – Parc Rive-Sud